Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro Boulanger, veuillez visiter :
bacproboulangerpatissier.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

BOULANGER-PÂTISSIER

SESSION 2026

SOUS-ÉPREUVE E31 : ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET MANAGEMENT

Coefficient : 2 Durée : 2 h 30

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse juridique d'une situation contractuelle (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Analyse économique et gestion commerciale (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2, DR 3) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : MAISON KAYSER, BOUTIQUE ÉTUDIÉE DANS LE 11E ARRONDISSEMENT DE PARIS

Maison Kayser est une enseigne réelle du secteur de la boulangerie-pâtisserie, positionnée sur des produits à caractère artisanal et une offre premium. Pour les besoins de cette étude de cas, la boutique parisienne est considérée comme exploitée par une société par actions simplifiée (SAS) employant 12 salariés. Les données relatives à cette boutique, à ses salariés, à ses résultats et aux décisions de gestion présentées dans le sujet constituent les données du cas.

La direction souhaite développer les ventes d'un pain au levain de 750 g tout en maîtrisant les coûts de production. Par ailleurs, une salariée conteste une baisse de sa rémunération fixe appliquée sans avenant signé. Vous êtes chargé(e) d'analyser la situation juridique, d'établir un diagnostic stratégique et d'exploiter les données commerciales et financières fournies.

Le sujet est organisé en trois parties. Les réponses doivent être rédigées de manière claire et justifiées à partir des documents du dossier technique. Le barème présenté est ramené à 20 points pour l'ensemble de l'épreuve.

PARTIE 1 : Analyse juridique d'une situation contractuelle (7 points)

Qualifier les faits et résoudre une situation en appliquant le syllogisme juridique

Camille Martin est employée en contrat à durée indéterminée par la SAS qui exploite la boutique. Son contrat écrit fixe une rémunération mensuelle brute de 1 850 euros pour un emploi à temps complet. À la suite de difficultés économiques, la direction lui verse 1 700 euros bruts par mois depuis deux mois. Camille n'a signé aucun avenant et a écrit à la direction qu'elle n'acceptait pas cette baisse. La direction estime pouvoir réduire la rémunération pour préserver l'activité de la boutique. À l'aide du DT 1, analysez cette situation selon les étapes du syllogisme juridique : qualification juridique des faits, problème de droit, règle de droit applicable, solution motivée dans l'espèce.

1.1 (1,5 point) Qualifiez juridiquement les faits utiles à la résolution du litige. Complétez la partie correspondante du DR 1.

1.2 (1 point) Formulez le problème de droit auquel la situation de Camille Martin conduit.

1.3 (2 points) Présentez les règles de droit applicables en vous appuyant sur les textes et l'arrêt reproduits dans le DT 1. Distinguez la force obligatoire du contrat de la nécessité d'obtenir l'accord du salarié pour modifier sa rémunération contractuelle.

1.4 (2,5 points) Appliquez ces règles aux faits et apportez une réponse motivée à la direction. Indiquez les conséquences de l'absence d'accord de Camille Martin sur la baisse de rémunération et proposez une démarche juridiquement adaptée.

PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)

Établir un diagnostic interne et externe, puis formuler des préconisations

La direction souhaite conserver un positionnement premium, valoriser le savoir-faire boulanger et augmenter la fréquentation de la boutique. Elle envisage de développer le pain au levain de 750 g, de mettre en avant l'origine des matières premières et de communiquer auprès des clients par l'intermédiaire d'un programme de fidélité numérique. Les éléments de contexte sont présentés dans le DT 2. Appuyez vos réponses sur les informations de ce document et complétez le DR 2.

2.1 (2 points) À partir des informations du DT 2, identifiez des facteurs de l'environnement de la boutique relevant d'au moins quatre dimensions du modèle PESTEL. Pour chaque facteur, précisez son effet possible sur l'activité. Complétez le DR 2.

2.2 (2 points) Établissez un diagnostic SWOT en présentant au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces. Les éléments retenus doivent être distingués selon qu'ils relèvent de l'environnement interne ou externe et être justifiés par les documents. Complétez le DR 2.

2.3 (1,5 point) Analysez la cohérence du choix managérial consistant à développer le pain au levain de 750 g et à associer ce lancement à une communication sur l'origine des matières premières et à un programme de fidélité numérique. Appuyez votre analyse sur le positionnement de l'enseigne et sur les éléments du diagnostic.

2.4 (1,5 point) Formulez deux préconisations concrètes pour accompagner le développement de l'offre. Pour chacune, indiquez l'objectif poursuivi et un indicateur permettant d'en suivre les effets.

PARTIE 3 : Analyse économique et gestion commerciale (6 points)

Exploiter les données chiffrées du tableau de bord commercial

La direction suit spécifiquement les résultats du pain au levain de 750 g. Toutes les données financières du DT 3 sont exprimées hors taxes. Les charges variables unitaires comprennent les matières premières, l'emballage et les coûts variables directement liés à la fabrication et à la vente. Les charges fixes annuelles affectées à ce produit sont de 24 750 euros. Pour les calculs, utilisez les formules suivantes : chiffre d'affaires = prix de vente hors taxes × quantité vendue ; taux de marge sur coût variable = marge sur coût variable unitaire ÷ prix de vente hors taxes × 100 ; seuil de rentabilité en quantité = charges fixes ÷ marge sur coût variable unitaire ; part de marché en valeur = chiffre d'affaires de l'entreprise ÷ chiffre d'affaires total du marché × 100.

3.1 (1,5 point) Calculez le chiffre d'affaires hors taxes du produit en 2024 et en 2025 à partir du DT 3. Calculez ensuite l'évolution en valeur et en pourcentage entre ces deux années. Présentez les étapes de calcul.

3.2 (1,5 point) Pour 2025, calculez la marge sur coût variable unitaire et son taux par rapport au prix de vente hors taxes. Présentez les calculs et le résultat avec une précision de deux décimales pour le taux.

3.3 (2 points) Calculez le seuil de rentabilité annuel du produit en nombre de pains, puis le résultat correspondant aux ventes réalisées en 2025. Pour le seuil en quantité, donnez un nombre entier de pains. Commentez brièvement le résultat obtenu.

3.4 (1 point) Le chiffre d'affaires total du marché local considéré est de 1 200 000 euros hors taxes en 2025. Calculez la part de marché en valeur du pain au levain de 750 g de la boutique en 2025, arrondie à deux décimales. Indiquez le chiffre d'affaires à utiliser au numérateur.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : TEXTES APPLICABLES ET DÉCISION DE LA COUR DE CASSATION SUR LA MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

Code civil, article 1103 : « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »

Code civil, article 1193 : « Les contrats ne peuvent être modifiés ou révoqués que du consentement mutuel des parties, ou pour les causes que la loi autorise. »

Code du travail, article L. 1221-1 : « Le contrat de travail est soumis aux règles du droit commun. Il peut être établi selon les formes que les parties contractantes décident d'adopter. »

Cour de cassation, chambre sociale, 10 juillet 1996, pourvoi n° 93-40.966, visa de l'article 1134 du Code civil dans sa rédaction alors applicable : attendu de principe relatif à la modification du contrat de travail : l'employeur ne peut modifier le contrat de travail sans l'accord du salarié. Cette exigence s'applique à la rémunération contractuelle. La décision rappelle que l'accord du salarié est nécessaire lorsqu'une modification porte sur un élément du contrat de travail.

Source : Code civil et Code du travail, textes en vigueur à la session 2026 ; Cour de cassation, chambre sociale, décision du 10 juillet 1996, n° 93-40.966. Les textes et la décision sont reproduits ou présentés sous forme d'extraits utiles à l'étude du cas.

DT 2 : PRÉSENTATION DE LA BOUTIQUE, DE SON ENVIRONNEMENT ET DE SES CHOIX DE GESTION

Les éléments ci-dessous décrivent la boutique étudiée dans le cas. L'enseigne Maison Kayser est positionnée sur une offre de boulangerie et de pâtisserie à caractère artisanal et premium. La boutique est considérée, pour cette étude, comme une SAS de 12 salariés située dans un quartier parisien où se côtoient des habitants, des bureaux et plusieurs commerces alimentaires.

La direction souhaite développer les ventes du pain au levain de 750 g, fabriqué sur place. Elle veut maintenir un prix cohérent avec le positionnement premium, communiquer sur l'origine des matières premières et proposer un programme de fidélité numérique. Le développement de cette offre doit être réalisé sans dégrader la qualité des produits ni désorganiser le travail de l'équipe.

Éléments de diagnostic disponibles

Domaine	Éléments observés dans le cas
Positionnement et savoir-faire	Enseigne reconnue dans le cas pour une offre premium ; fabrication boulangère sur place ; savoir-faire au levain valorisable auprès des clients.
Organisation interne	Boutique de 12 salariés ; équipe polyvalente ; la direction doit organiser la production et la vente aux heures de pointe.
Approvisionnement	Une partie des matières premières est achetée auprès de fournisseurs régionaux ; le prix de la farine de qualité a augmenté de 8 % en un an.
Demande et concurrence	La clientèle du quartier comprend des habitants et des salariés de bureaux ; plusieurs boulangeries et commerces alimentaires sont présents à proximité.
Économie et énergie	Les coûts de l'énergie et de certaines matières premières demeurent élevés ; la direction cherche à réduire les pertes et à mieux planifier les fournées.
Évolutions sociales et numériques	Une partie de la clientèle est attentive à l'origine des produits et à la réduction du gaspillage ; les clients utilisent couramment des outils numériques pour consulter des offres et bénéficier de programmes de fidélité.
Règles et obligations	L'entreprise doit respecter les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire, les obligations d'information du consommateur et les règles applicables aux contrats de travail.

Source : données du cas établies pour la session 2026.

DT 3 : TABLEAU DE BORD COMMERCIAL ET DONNÉES DE GESTION DU PAIN AU LEVAIN DE 750 G

Les données suivantes concernent exclusivement le pain au levain de 750 g vendu par la boutique. Les prix et chiffres d'affaires sont exprimés hors taxes. Les quantités sont les quantités vendues sur l'année. Les charges variables unitaires et les charges fixes annuelles sont affectées à ce produit selon le tableau ci-dessous.

Données commerciales et financières du produit

Indicateur	2024	2025
Quantité vendue	18 000 pains	19 200 pains
Prix de vente unitaire hors taxes	3,20 euros	3,30 euros
Chiffre d'affaires hors taxes	À calculer	À calculer
Coût variable unitaire	Non fourni	1,65 euro
Charges fixes annuelles affectées au produit	Non fourni	24 750 euros
Chiffre d'affaires total du marché local en 2025	Non fourni	1 200 000 euros hors taxes

Source : tableau de bord de gestion du cas.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : analyse juridique de la situation

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez le tableau en respectant les étapes du syllogisme juridique. Appuyez chaque étape sur les faits et les éléments du DT 1.

Grille d'analyse de la situation juridique

Étape du raisonnement juridique	Réponse
Qualification juridique des faits	.....
Problème de droit	.....
Règle de droit applicable : textes et décision	.....
Application de la règle aux faits et solution motivée	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : diagnostic stratégique

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les tableaux avec des éléments précis du DT 2. Pour le tableau PESTEL, indiquez l'effet possible de chaque facteur sur l'activité. Pour le tableau SWOT, classez les éléments entre environnement interne et environnement externe.

Tableau PESTEL à compléter

Dimension	Facteur repéré dans le DT 2	Effet possible sur l'activité
Politique	.....	.....
Économique	.....	.....
Socioculturelle	.....	.....
Technologique	.....	.....
Environnementale	.....	.....
Légale	.....	.....

À compléter par le candidat.

Tableau SWOT à compléter

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 3 : Document réponse à rendre avec la copie : calculs de gestion commerciale

À RENDRE AVEC LA COPIE

Inscrivez les résultats et les principaux éléments de calcul dans les cases prévues. Les calculs détaillés peuvent être poursuivis sur la copie.

Tableau de calculs à compléter

Indicateur	Calcul ou résultat
Chiffre d'affaires hors taxes 2024	.....
Chiffre d'affaires hors taxes 2025	.....
Évolution du chiffre d'affaires en valeur	.....
Évolution du chiffre d'affaires en pourcentage	.....
Marge sur coût variable unitaire 2025	.....
Taux de marge sur coût variable 2025	.....
Seuil de rentabilité annuel en nombre de pains	.....
Résultat correspondant aux ventes 2025	.....
Part de marché en valeur en 2025	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.